

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC  
DCM 2022-12-137**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le 8 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, en présence du public, sous la présidence de Madame Patricia GOUDARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Alain LUTZ, Daniel DILITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Carole GIGANT, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Jean-Yves AUBERT, Antoine MALEYSSON, Cindy ISSARTEL, Corinne TARGHETTA

Absents excusés représentés : Monsieur Raoul GANIVET a donné pouvoir à Madame Carole GIGANT, Monsieur David SUC a donné pouvoir à Madame Patricia GOUDARD, Monsieur Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Madame Maëlle JOLY, Monsieur Pierre ASTOR a donné pouvoir à Monsieur Jean-Yves AUBERT, Madame Christelle BLANCHER a donné pouvoir à Monsieur Alain LUTZ, Monsieur Sébastien VINCENT a donné pouvoir à Madame Stéphanie GRANOUILLET.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Nombre de  
conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Excusés

représentés : 6

Votants : 22

**Objet : Fonctionnement des assemblées : intégration de Madame Corinne TARGHETTA au sein des commissions finances et travaux**

Mme le Maire expose que Madame Corinne TARGHETTA, conseillère municipale, souhaite intégrer les commissions n°3 « Finances Urbanisme Foncier Biens de Section Forêt de Miaune » et n° 4 « Travaux Voirie Bâtiment Environnement Développement Durable et Grands Projets ».

Conformément à l'article 6 du règlement intérieur adopté en conseil municipal le 21/12/2020, Mme Le Maire propose aux conseillers municipaux présents une désignation à main levée en lieu et place d'un vote à bulletin secret. Aucune opposition n'est émise à l'encontre de cette proposition.

Mme Corinne TARGHETTA ne prend pas part au vote.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,**

- ♦ **Approuve** l'intégration de Mme Corinne TARGHETTA au sein des commissions n°3 « Finances Urbanisme Foncier Biens de Section Forêt de Miaune » et n° 4 « Travaux Voirie Bâtiment Environnement Développement Durable et Grands Projets ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire,**

**Patricia GOUDARD**

